



Robion infos

Le dicton du mois : « Petite pluie d'avril, fait belle saison.»

Infos Mairie

INONDATIONS - ETAT DE CATASTROPHE NATURELLE

: un courrier de Jean-Claude Bouchet, député-maire de Cavaillon, a confirmé que la commune de Robion bénéficie de l'état de catastrophe naturelle.

MONSIEUR LE SOUS-PREFET A ROBION...

Le mardi 17 février, le maire et ses adjoints ont reçu Monsieur Geret, sous-préfet, son secrétaire général, une représentante de la DDEA et un représentant de la gendarmerie. L'objectif de la rencontre était de traiter divers dossiers, choisis par l'équipe municipale, dont les services de la sous-préfecture avaient été informés au préalable. Parmi ces dossiers : les dommages causés par les inondations bien sûr, ou l'incivisme sur nos installations sportives et les dégradations qui y sont inhérentes. M. Geret et son secrétaire général ont tenté d'apporter à l'équipe municipale leur soutien, leurs conseils et des idées concrètes. Des visites sur le terrain ont été effectuées. Les services de la sous-préfecture ont bien pris acte du dossier de la commune quant aux demandes d'indemnisation suite aux inondations, et nous a annoncé la venue d'envoyés de la Région pour une visite des sites détériorés lors de l'épisode pluvieux des 14 et 15 décembre 2008.

Pour clore cette visite, les hôtes du maire ont déjeuné, avec l'équipe municipale, à la cantine scolaire.

INCINERATION DES VEGETAUX ET EMPLOI DU FEU

La réglementation prévoit que :

Du 1^{er} mars au 15 avril : interdiction totale de brûler.

Du 16 avril au 31 mai : autorisation de brûler à condition que le vent soit inférieur à 20 km/h, d'être muni d'un moyen d'extinction proche (tuyau d'eau pour éteindre le feu d'un seul coup rapide) et d'un téléphone pour alerter immédiatement les pompiers en cas de problème. Ceci sous réserve d'un arrêté préfectoral d'interdiction, dû aux conditions climatiques.

Du 1^{er} juin au 15 octobre : interdiction totale de brûler.



Du 15 octobre au 28 février : autorisation de brûler dans les mêmes conditions que pour la période du 16 avril au 31 mai.

BEAU PROGRAMME

Dernièrement la municipalité a invité les associations locales à la réunion annuelle de planification des manifestations pour les 6 mois à venir.

43, c'était le nombre de manifestations pour la même période en 2008 ; cette fois-ci les responsables locaux ont retenu 67 dates, preuve du dynamisme de toutes les associations communales.

Notons au hasard :

- des concerts et / ou balettis (centre de loisirs),
- divers repas avec animations (foot, moto ball, etc...),
- pièces de théâtre au Théâtre de Verdure (cyclo - vtt),
- vide-greniers (la folie et centre de loisirs),
- tournois de foot,
- fête du judo,
- fêtes des écoles au Théâtre de Verdure,
- cinéma en plein air,
- festival de Robion,
- fête de l'olive,
- compétitions de tir à l'arc.

Et bien d'autres encore dont nous reparlerons en temps voulu dans l'agenda du robion infos.

TRAVAUX :

La municipalité va lancer la réalisation des travaux de réaménagement des bureaux du poste de la Police Municipale (maison Castellani).

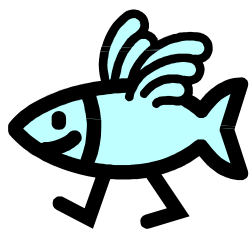
Pendant les quelques mois que vont durer ces travaux, les bureaux de la P M seront transférés dans les locaux des salles Mistral 1 et 2 (derrière la mairie).

AUX SERVICES TECHNIQUES :

L'extension du hangar des services techniques est en cours de finalisation, les 80M2 supplémentaires vont accueillir tout le matériel prêté aux associations lors des diverses manifestations.

Une aire de stockage couverte viendra compléter ces travaux.

Le responsable des services techniques se félicite de l'acquisition de gros matériel (véhicule, tracteur, broyeur, tondeuse) pour la bonne exécution des tâches quotidiennes qui incombent aux agents.



LE CONSEIL MUNICIPAL DU 06 MARS.... En bref

- **Budgets Primitifs : budgets principal et annexes « Service d'assainissement », « Immeubles de rapport » et « Office de Tourisme » - Débats d'Orientation Budgétaire : prend acte** de la tenue des débats d'orientation budgétaire pour les budgets : Principal ; Annexe « Service d'assainissement » ; Annexe « Immeubles de rapport » ; Annexe « Office de tourisme ».

- **Ouverture d'un crédit par anticipation à la section d'investissement avant le vote du budget principal 2009 . A l'unanimité (20 présents + 6 pouvoirs), décide** de procéder à l'ouverture de crédits par anticipation d'un montant de 15 310 € TTC à la section d'investissement, à l'opération n° 75 - Moto Ball, article 2312 « Terrains ».

- **Répartition Intercommunale des charges de fonctionnement des écoles publiques - Année 2008/2009. A l'unanimité (20 présents + 6 pouvoirs), approuve** les montants de participation pour les écoles maternelle et élémentaire pour l'année 2008/2009 comme proposés (école maternelle : coût par élève 1569,42 euros soit 205 594,55 euros au total et école primaire : 512,85 euros par élève soit 126 673,77 euros au total).

- **Convention entre la Commune de Robion et les Services Interentreprises de Santé au Travail**

A l'unanimité (20 présents + 6 pouvoirs), autorise Monsieur le Maire à signer la Convention, à passer entre la Commune de Robion et les Services Interentreprises de Santé au Travail, définissant les modalités selon lesquelles le S.I.S.T. de la région de l'Isle sur la Sorgue assure l'exercice de la médecine professionnelle et préventive auprès de la Mairie de Robion, conformément au décret n° 2008-339 du 14 avril 2008.

- **Convention à passer entre la Commune et le Centre National d'Enseignement à Distance (CNED). A l'unanimité (20 présents + 6 pouvoirs), décide** d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention à passer avec le CNED, organisme de formation professionnelle, pour un montant de 192 € TTC.

- **Patrouilles équestres estivales "PEGASE 2009" - Convention à passer avec le PNRL. Par 23 voix POUR (17 présents + 6 pouvoirs), 2 voix CONTRE (MM MARCELLIN et WATY) et 1 abstention(M. NOUVEAU), autorise** Monsieur le Maire à signer avec le PNRL une convention de participation aux patrouilles équestres de la gendarmerie.

- **Information sur les décisions du Maire : Par décision n° 2, j'ai été autorisé à désigner** la SCP MONCEAUX-BARNOUIN, Cabinet d'Avocats à Nîmes (Gard) – 63 Avenue Jean Jaurès, afin de représenter et de défendre les intérêts de la Commune devant le Tribunal administratif de Nîmes à l'encontre de Monsieur MONTEIRO. **Par décision n° 3, j'ai été autorisé à signer, avec les associations « Moto-ball Club Robionnais » et « Olympique Moto Club Robion (O.M.C.R.) », une convention de mise à disposition de locaux, de terrains ou de matériel, à compter du 1^{er} février 2009, pour une durée d'un an selon les termes des conventions, et de consentir ces mises à disposition à titre gratuit. Par décision n° 4, j'ai été autorisé à accepter un don de 8 000 € par un particulier à la Commune, ce don n'étant grevé ni de conditions ni de charges. Par décision n° 5, j'ai été autorisé à signer le contrat d'hébergement de JVS – MAIRISTEM N° P20090201-13801 avec la SAS JVS–MAIRISTEM 7, espace R. Aron – 51520 SAINT-MARTIN SUR LE PRE, qui s'engage à assurer l'hébergement du site Internet et des comptes e-mail, ainsi qu'un maintien de service permanent. Par décision n° 6, j'ai été autorisé à compléter la décision n° 59 du 12 décembre 2008 concernant la signature d'un bail professionnel avec Mademoiselle Marie-Flore LAINE (pour la location d'un local de 35 m² situé 68 Traverse du Docteur Illaire, dont la Commune est propriétaire, afin d'y exercer son activité pour une durée de 6 ans) qui précise que le montant du loyer mensuel a été fixé à 420 € TTC (soit 12 € TTC le m²). Par décision n° 7, j'ai été autorisé à compléter la décision n° 60 du 12 décembre 2008 concernant la signature d'un bail commercial avec Monsieur Florian FRAYER, gérant de la société « Cyber Box » (pour la location d'un local de 30 m² situé 68 Traverse du Docteur Illaire à 84440 ROBION, dont la Commune est propriétaire, afin d'y exercer son activité pour une durée de 9 ans) qui précise que le montant du loyer mensuel a été fixé à 360 € TTC (soit 12 € TTC le m²). Par décision n° 8, j'ai été autorisé à compléter la décision n° 61 du 12 décembre 2008 concernant la signature d'un bail commercial avec Monsieur Grégory GROS, gérant de la société « Provence Multi Médias » (pour la location d'un local de 25 m² situé 68 Traverse du Docteur Illaire à 84440 ROBION, dont la Commune est propriétaire, afin d'y exercer son activité pour une durée de 9 ans) qui précise que le montant du loyer mensuel a été fixé à 300 € TTC (soit 12 € TTC le m²). Par décision n° 9, j'ai été autorisé à signer un avenant au contrat de nettoyage et d'entretien des locaux avec l'entreprise PRONET SERVICE, sise 195 Avenue des Banquets – 84300 CAVAILLON, pour la prise en compte de l'entretien des vitres de l'école primaire. Par décision n° 10, j'ai été autorisé à signer avec Mademoiselle Anne-Flore LAINE, demeurant 59 Avenue Albert Camus – La Magnaneraie – 84440 ROBION, un bail professionnel pour la location d'un local de 35 m² situé 68 Traverse du Docteur Illaire dont la commune est propriétaire afin d'y exercer son activité, pour une durée de 6 ans. Le montant du loyer mensuel a été fixé à 420 € TTC (soit 12 € TTC le m²). (Cette décision annule et remplace la décision n° 6 du 19 février 2009). Par décision n° 11, j'ai été autorisé à signer avec la société SMACL, sise 141 Avenue Salvador-Allende – 79031 NIORT CEDEX 9, l'avenant n° 2 à la police d'assurance PACTE « RC n° 01 ». Par décision n° 12, j'ai été autorisé à signer un contrat de location d'un copieur couleur imprimante fax scanner de marque KONICA MINOLTA (modèle C203), avec la société BNP PARIBAS LEASE GROUP, sise 46-52 rue Arago – 92823 PUTEAUX CEDEX. La durée du contrat est de 60 mois pour un loyer trimestriel de 900 € HT. Par décision n° 13, j'ai été autorisé à signer un contrat de services pour la maintenance d'un copieur couleur imprimante fax scanner de marque KONICA MINOLTA (modèle C203), avec la société KONICA MINOLTA FRANCE Groupe Delta sise Route d'Arles – 30230 BOUILLARGUES. La durée du contrat est de 60 mois pour un montant trimestriel de 323,77 € HT.**

Les Commissions vous informent...**COMMISSION TOURISME, CULTURE ET BIBLIOTHEQUE**

Vice-présidentes : B. Montet et S. Krawczyk.

Voici quelques dates à retenir dès maintenant : la **soirée cinéma** de plein air aura lieu le samedi 04 juillet à la tombée de la nuit ; la **fête de l'olive** se tiendra dans le haut du village le vendredi 7 août ; la commission prévoit cette année une **journée des associations**, le samedi 12 septembre, dans le haut du village ; enfin, la **journée du patrimoine** est fixée au dimanche 20 septembre.

Les programmes et autres informations relatives à l'organisation de ces manifestations vous seront communiqués dès que possible.

COMMUNAUTE des COMMUNES de COUSTELLET :

C.C.C - Robert Frassi - Président

Comité Culture - Brigitte Montet et Sophie Krawczyk - déléguées

En partenariat avec la scène nationale de Cavaillon, dans le cadre des spectacles Nomades, vous pourrez assister à « **Correspondance** » un spectacle de danse avec Ketty Noël / Nelisiwe Xaba le **mercredi 8 avril** à 20h30 à l'espace Jardin de Madame à **Oppède**.

Associations, la parole est à vous !

Information aux Associations... transmission par mail à : robioninfo@mairie-robion.fr

JOURNEE DES ASSOCIATIONS :

Cette journée, qui aura lieu le 12 septembre de 10h à 17h dans le haut du village, a déjà intéressé une quinzaine d'associations venues en mairie, pour une présentation par Valérie Moutte, conseillère municipale. Les associations qui n'ont pas pu assister à cette première réunion sont cordialement invitées à se présenter en mairie pour retirer le document de réservation.

LES ARCHERS DU BAUDE ...sont de retour !

La météo plus clémente de ces dernières semaines a permis à nos archers de faire deux sorties fructueuses au Thor et à Anduze et à se placer ainsi dans la course pour la qualification au Championnat de France qui aura lieu à Portes les Valence au mois de mai. Mélanie Gallardo prend la 1ère place du classement national chez les minimes. Dans la même catégorie, Caroline Bouillé, Laetitia Duret et son frère Nicolas, ainsi que Kévin Anais prennent une bonne option pour la qualification. Il en est de même pour Doriane Foufelle chez les cadettes, pour Cédric Marini et Laurent Zdyb chez les seniors, pour Anthony Bouillé et Xavier Lourdelet chez les benjamins. D'autres archers ne sont pas loin eux aussi : Patrick Bouillé (à deux places de la sélection!)

A noter également : Doriane Foufelle a été reçue parmi les sportifs méritants par le Conseil Général pour son titre de championne de France remporté à Robion en mai 2008.

MOTO BALL CLUB

Le M. B. C. R est heureux de vous présenter son site : www.motoballclubrobionnais.fr. A vos souris !

A R C L , section marche :

Ce mois-ci l'ARCL vous propose deux marches (le 14 avril : Buis les Baronnies, St Julien, Font Combran – durée 7h –



Retrouvailles. Elles sont là. Les corps sont là, ces dames sont là. Elles sont là au rendez-vous pour se raconter leurs vies, échanger leurs avis, pour rire, pour se disputer. Un baiser par ci, un coup par là. Les femmes s'agacent et se disputent le monde. De la tendresse aussi, une caresse sensuelle, une invitation ?

Réservation conseillée – renseignements : Théâtre de Cavaillon au 01.90.78.64.64 www.theatredecavaillon.fr – Journal du théâtre « CHUT »

Comité Communication / Tourisme - Claude Pellegrini et Sophie Krawczyk

Une réunion décentralisée s'est déroulée à l'Office de Tourisme. Cette rencontre avait pour objet d'une part de faire connaître cette structure aux délégués communautaires et d'aborder certains sujets qui viendront sur la table dans quelques semaines, à savoir :

le budget du comité communication / tourisme, la réactivation du bulletin communautaire, le lancement d'une large consultation pour l'éventuelle réalisation du site Internet de la CCC, la réalisation d'un plan communautaire, etc.....

D'autres réunions de ce type auront lieu dans les 4 autres communes.

départ 8h – passages rocheux – dénivelé 700m ; le 28 avril : Orgon, Notre Dame de Beauregard – durée 4h – départ 13h – dénivelé 160m – sentiers réguliers), ainsi qu'un séjour Nature Gardoise Navacelles (du 01 au 03 avril).

CLUB CYCLO VTT ROBION

Le club a lancé la saison des randonnées le samedi 21 février : les cyclos ont organisé un circuit route de 70 kms (Robion, Ménerbes, les Beaumettes, Roussillon, Gargas, les Cordiers, Joucas, St Pantaléon, Robion), et trois circuits vtt (14, 33 et 44 kms) dans le Luberon, avec fléchages écologiques pour protéger le site. Des plaisantins s'étaient amusés à déplacer les flèches mais les patrouilleurs présents sur les circuits ont remis tous les cyclos dans le droit chemin !

Ces événements ont réuni 200 cyclos (80 pour la route et 120 pour le vtt). L'ambiance conviviale a été très appréciée des participants, tout comme la succulente choucroute, préparée par Jean-Louis, que les organisateurs ont pu déguster le midi !

FER à CHEVAL - Centre de loisir

Nouvelle organisation : pour tous renseignements le centre de loisir est ouvert au public le

Lundi : 14h - 18h

Mardi : 9h – 12h et 13h - 18h

Jeudi : 9h – 12h et 13h – 18h

Vendredi : 9h – 12h

Tous les mercredis et vacances scolaires de 7h45 à 18h

Le centre de loisir est ouvert pour les **vacances de Pâques** du lundi 20 avril au jeudi 30 avril pour les 3/13 ans

Manifestations :

les Balettis pour les 12/16 ans de 19h à 23h – les prochaines dates sont samedi 25 avril et samedi 4 juillet.

Afin de financer le voyage au Burkina Faso pour les vacances de Toussaint 2009, des concerts sont organisés régulièrement. Prochaine date : vendredi 22 mai.

En Vrac !!!**DIAPOVISION :**

Sortez vos diapositives et albums photos du placard.... Mme Legrand vous propose de les scanner et de les enregistrer sur DVD, en un ou plusieurs exemplaires, pour les visualiser sur votre écran télé ou ordinateur.

Renseignements : Jacqueline Legrand 04 90 76 59 84 / 06 11 10 64 70. legrand@diapovision.net

A VOS ENVELOPPES :

La poste de Robion informe que les nouvelles enveloppes pré-timbrées sont en vente aux guichets : d'après les premiers échos, la nouvelle maquette remporte beaucoup de succès.

Le calendrier d'Avril

*Suivant la manifestation plus de détails dans les rubriques
'Associations, la parole est à vous' ou 'Les Commissions vous informent'....*

Plus d'informations à l'office de Tourisme - 485 avenue Oscar Roulet ou sur le site www.robion.fr

Du 01 au 03 - ARCL / Marche - séjour Nature Gardoise Navacelles

05 - Parlaren Roubioun après-midi récréatif avec Loulou Grégoire à 14h30 - salle de l'Eden

05 - US Porte du Luberon - match Robion / Sorgue - stade Di Méco - 15h

06 - Musibus - devant la mairie - 14h30 à 16h

08 - Spectacle Nomades « Correspondances » - espace Jardin de Madame à Oppède - 20h30

Du 10 au 17 avril - Exposition de Vincent Mauron, Christine Mauron et J.Hugues Poirrette, peinture et calligraphie - salle d'expo de l'Office de Tourisme - Vernissage le samedi 11 avril avec atelier calligraphie

10 - Don du sang- Eden - de 15h30 à 19h30 - www.dondusang.net

14 - ARCL / marche - Buis les Baronnies, St Julien, Font Combran - départ 8h (durée 7h)

Du 14 avril au 02 mai - Expo de peinture, Mme Delmas - Chapelle de l'Office de Tourisme

17 - Soirée Théâtre avec la Compagnie Karambola - Eden

Du 18 avril au 3 mai - Vacances scolaires

18 - Moto-ball club robionnais - Match de championnat Seniors : Robion/ Vitry - Stade Ovili - 20h

25 - Fer à Cheval - Baletti des jeunes -19h à 23h - salle du Bassin

26 - US Porte du Luberon - match Robion / Molleges - stade Di Méco - 15h

28 - ARCL / Marche - Orgon, Notre Dame de Beauregard - départ 13h (durée 4h)

Quelques dates en Mai :

1^{er} - MBCR - repas place Jules Ferry - moules frites

1^{er} - OMCR - repas parc Matheron - méchoui

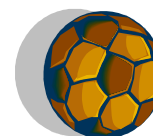
1^{er} - Finales tournoi interne Robion-Lagnes tennis club à Oppède

02 - Loto de l'ARDA - Eden

03 - Vide Grenier avec la Folie - parking stade Di Meco

09 - ARCL - soirée dansante -Eden

10 - US Porte du Luberon - match Robion / BC Isle - stade Di Méco -15h



Prochaine parution du robion infos : Mai 2009
Dépôt des articles avant le 10 Avril 2009.

